



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

Site web : www.dalhem.be
Mail : info@commune-dalhem.be

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers de l'Action sociale,

Conformément à l'article L1122-11, alinéa 3, du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à l'article 26bis, §5, alinéa 2, de la Loi du 08 juillet 1976 organique des CPAS et au Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal du 29.08.2019 en son Titre 1^{er}, Chapitre 3, vous êtes invités à la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale à la Maison communale, rue Général Thys n° 27 à Dalhem, le jeudi 19 décembre 2019 à 20 heures.

Agent traitant :
Béatrice DEBATTICE,
Chef de bureau administratif
04/374.74.32
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

ORDRE DU JOUR DE CETTE SEANCE PUBLIQUE

1. Rapport relatif aux synergies existantes et à développer, aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la Commune - Approbation
2. Projection de la politique sociale locale

Dalhem, le 10 décembre 2019.

POUR LA COMMUNE,
Par le Collège,

La Directrice générale,



J. LEBEAU

Le Bourgmestre,



A. DEWEZ

POUR LE CPAS,

La Directrice générale,



B. HOGGE

Le Président,



L. GIJSSENS